

La lettre du CT2M

Le partenaire à votre mesure

N°4, Décembre 2003

Qualité dans les laboratoires

DONNER CONFIANCE ...

Voilà l'objectif d'une démarche qualité dans un laboratoire. Car contrairement à un produit manufacturé, la prestation d'un laboratoire est aux yeux de son client difficilement « palpable ». Et il est si facile de remettre en doute les résultats du laboratoire quand ils ne vont pas dans le sens espéré...



Quels sont les éléments à mettre en œuvre ?

La norme ISO/CEI 17025 (Prescriptions générales concernant la compétence des laboratoires d'étalonnage et d'essais) a pris le parti de les « ranger » en deux axes:

a) Qualité:

Pour ceux qui ont déjà évolué dans le cadre de systèmes qualité, ces exigences n'apporteront rien de novateur. La norme reprend les différents éléments des systèmes qualité: Organisation, Maîtrise de la documentation et des enregistrements, Revue de contrat avec le client, Achats, Gestion des réclamations et des non conformités, Actions correctives et préventives, Audits internes, Revue de direction ... Il s'agit de répondre au fameux concept: « Écrire ce que l'on fait et faire ce que l'on a écrit. »

b) Technique:

L'aspect technique est plus délicat à aborder mais aussi plus intéressant. Cet aspect concerne la compétence technique du personnel, les installations du laboratoire, les méthodes mises en œuvre, les équipements de mesure, d'analyses et d'essais, le raccordement des mesures à des étalons, l'échantillonnage, les interprétations de résultats, l'estimation de la fiabilité des résultats (incertitudes) ...

Pourquoi une démarche qualité dans un laboratoire ?

En progressant sur l'axe qualité, le laboratoire pourra surtout consolider son organisation, bien identifier les attentes de son client lors de la revue de contrat, se fixer des objectifs et s'améliorer continuellement.

En travaillant sur l'axe technique, le laboratoire pourra améliorer son « cœur de métier ». Il va ainsi pouvoir gagner en sécurité sur les résultats annoncés et ... **DONNER CONFIANCE**



L'équipe du CT2M vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

Nous vous accompagnons pour augmenter la fiabilité de vos mesures, analyses et essais.

Contacts:

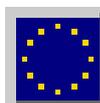
Nicholas BOUILLON

Gaël MONAVON

Centre des creusets, 13 250 Saint-Chamas

Tél: 04 90 50 90 14 - Fax: 04 90 50 89 63

Email: ct2m@wanadoo.fr



Notre mission:

Vous accompagner dans vos projets Qualité - Métrologie - Analyses - Essais

Ces sujets doivent être maîtrisés par les laboratoires:

Analyse, essai:

Incertitudes de mesure, d'analyse et d'essai

Métrologie:

Étalonnage des principaux instruments de laboratoires

Statistiques:

Validation de méthode, Carte de contrôle, Échantillonnage

Management de la qualité:

ISO 17025 - ISO 9001 - Audit

Nos possibilités d'intervention:

Formation - Accompagnement - Diagnostic - Préparation à l'audit - Audit interne - Assistance technique - Études - Expertise

Vous souhaitez vous former ?



Stages 2004	Dates
L'étalonnage des principaux instruments de laboratoire	4, 5, 6 février
Calculs d'incertitudes	17, 18, 19 mars
La qualité en laboratoire	01, 02 avril
Savoir auditer un laboratoire	12, 13, 14 mai

Lieu des formations: Saint-Chamas (13 250)
Les programmes sont disponibles sur demande.

ISO/CEI 17025: Testez vos connaissances:

1. Rapport d'essai:

Le rapport d'essai doit obligatoirement inclure l'incertitude de mesure:

- A: vrai
- B: faux

2. Equipement:

Lorsqu'un équipement s'est révélé hors des limites spécifiées, le laboratoire doit:

- A: Mettre l'équipement hors service
- B: Instituer la procédure de maîtrise des travaux non conformes

3. Méthodes d'essai:

Les laboratoires d'essai doivent:

- A: estimer les incertitudes d'étalonnage uniquement
- B: estimer les incertitudes d'essai uniquement
- C: estimer les incertitudes d'étalonnage et d'essai

4. Enregistrements techniques:

Lorsque des erreurs interviennent dans les enregistrements, chaque erreur doit être:

- A: effacée
- B: barrée

5. Revue de contrat:

La revue de contrat concerne:

- A: uniquement les travaux réalisés par le laboratoire
- B: uniquement les travaux sous-traités
- C: les travaux réalisés par le laboratoire et les travaux sous-traités

6. Système Qualité:

La déclaration de politique qualité doit inclure:

- A: les résultats des rapports d'audits internes
- B: les objectifs du système qualité
- C: la liste du personnel

**Photocopiez cette page
et faites la circuler !!!**

Envoyez nous vos réponses (☎ : 04 90 50 90 14 ou Fax : 04 90 50 89 63).

Pour reprendre contact, donnez-nous vos coordonnées :

Nom: _____ Société: _____

Tél: _____ E-mail: _____